

**COMPTE RENDU SEANCE du CONSEIL
MUNICIPAL
13 décembre 2013**

L'an deux mil treize, le treize décembre à vingt heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Montmorin, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de
Mr Gérard GUILLAUME, Maire.

Date de convocation : 09 décembre 2013

Présents : Messieurs GUILLAUME, RONGERE, PIREYRE, FUSTIER, ALEXANDRE, CUZIN LAMARTINE, REYNARD, ZYCHLA et Mesdames ROUSSET et TENNEREL.

Mme CASSAGNE qui a donné procuration à M. Gérard GUILLAUME

M. Michel BARTHELEMY qui a donné procuration à M. Eric PIREYRE

M. CONRAUX Pierre qui a donné procuration à Mme Michelle ROUSSET

Secrétaire de séance : Madame ROUSSET Michelle

Après lecture, le compte rendu de la séance du 14 novembre 2013 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

1 – Budget 2013 : Décisions modificatives

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il y a lieu de procéder aux virements de crédits suivants :

Fonctionnement : chapitre 011 : - 3800 € - chapitre 012 : + 2600 €, chapitre 65 : + 1200 €

Investissement : Programme 45 : - 3000 € et Programme 53 : - 5000 € - Programme 47 - Voirie : + 8000 €

2 – Aménagement RD n°301 en traverse de La Martre

Monsieur le Maire présente l'avant-projet des travaux établi par la Division routière départementale Clermont Limagne.

Après examen des documents : profil + plan de masse, le Conseil Municipal, avant de se prononcer, demande à Monsieur de Maire de solliciter une modification : aménagement de places de parking sur l'îlot paysager situé face à l'ancienne église.

Après révision du projet celui-ci sera présenté aux habitants de La Martre.

3 – Tarifs 2014

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de maintenir pour 2014 les tarifs du cimetière et du columbarium, à savoir :

Cimetière : concession perpétuelle : 100 € le m², concession 30 ans : 30 € le m², concession 50 ans : 40 € le m².
Columbarium : 15 ans : 300 € et 30 ans : 600 €

Mme Michelle ROUSSET, responsable des locations de la salle polyvalente présente le bilan pour 2013 : 42 locations pour un gain de 6552,00 €.

Tarifs 2015 – salle polyvalente :

- Extérieurs : 422 €
- Montmorinois : 150 €
- Caution : 135 € (inchangée)

4 – Ecole :

Effectifs 2014/2015 : prévision 115 élèves

Isserteaux : 45 élèves et Montmorin : 70 élèves

répartis en 5 classes.

Rythmes scolaires : Rencontre avec l'Inspecteur académique le vendredi 13/12. Prochaine réunion de la commission le 19/12

5 – Panneaux photovoltaïques – site de La Barbarade

L'entreprise Michelin propriétaire de ce site souhaite revaloriser ce terrain et projette la pose de panneaux photovoltaïques au sol. Monsieur le Maire présente l'étude de faisabilité du projet établie par la société VALOREM. Commune limitrophe, la Commune de Montmorin aurait souhaité être associée à cette réflexion en amont de ce projet. Monsieur le Maire prendra contact avec ce bureau d'étude.

6 – SIEG du Puy-de-Dôme – rapport d'activité 2012

Monsieur Julien REYNARD, délégué, présente ce rapport à l'assemblée.

Ce document est consultable en Mairie.

7 - Questions diverses :

- **Repas de Noël 2013 organisé par le C.C.A.S. :**
115 bénéficiaires :
Repas offert le dimanche 15 décembre.
Un colis sera distribué aux bénéficiaires non présents ce jour-là.
- **Chantier d'Insertion 2013 :** bilan favorable des travaux réalisés au cimetière communal. 17 jours de travail pour un coût total de cette opération de 1 930,42 € (main d'œuvre + fournitures).
Le Conseil Municipal à l'unanimité souhaite reconduire cette action pour 2014 : continuité des travaux de réfection au cimetière.
- **Chantier jeunes 2013 :** 11^{ème} chantier très satisfaisant pour les travaux réalisés au village de Gardy.
Le Conseil Municipal à l'unanimité souhaite reconduire ce chantier de jeunes internationaux en 2014, pour une durée de 15 jours courant juillet. Prévision : travaux de finition au four de « Coissard ».
- **Création d'une micro-brasserie à Billom :** recherche de financeurs pour mener à bien ce projet.
Site : <http://fr.ulule.com/about/faq/>
- **Très Haut débit :** déploiement des travaux en 3 phases.
La Commune de Montmorin sera concernée par la phase 3 devant être réalisée sur notre territoire pour la période de 2021-2025.
- **Elections 2014 :** A compter de 2014, l'ensemble des électeurs devra présenter obligatoirement une pièce d'identité. La liste de ces pièces admises sera prochainement communiquée par les services préfectoraux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h50